



## - COMMUNIQUE DE PRESSE -

### *Pour une restauration collective locale ET biologique* *Le CIVAM Bio 09 et la Communauté de Communes du Séronais* *reçoivent Madame la Députée Frédérique Massat*

Dans le cadre de la **discussion nationale sur la loi Allain d'ancrage territorial** de l'alimentation, le CIVAM Bio 09 a interpellé les élus députés et sénateur du département sur l'importance de conserver l'amendement exigeant 20% de bio en restauration collective dans la loi. **Madame la Députée Frédérique Massat** a répondu à ces sollicitations et sera en visite avec les représentants du CIVAM Bio 09, le 24 juin prochain sur le site exemplaire de restauration collective biologique de la Communauté de Communes du Séronais.

La loi proposée à l'étude par la députée Brigitte Allain prévoit d'inciter les restaurants collectifs publics (État et collectivités territoriales) à se fournir à hauteur de « 40% en produits durables (locaux, de qualité) », « dont 20% de produits bio » d'ici 2020. Après avoir été adoptée à l'unanimité au Parlement, **le Sénat a voté un amendement supprimant le seuil des 20% de bio rétorquant des contraintes techniques et financières non justifiées**. A l'heure où de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers le cahier des charges bio et **que les surfaces en bio sont en plein essor (+23% de surfaces nationales en bio entre 2014 et 2015 pour atteindre en Ariège 18% de la surface agricole en bio)**, il serait dommageable pour notre territoire de supprimer ces 20%. **Cette loi peut être un véritable levier pour encourager le monde agricole et les collectivités à construire conjointement un projet alimentaire territorialisé et respectueux de l'environnement, de la biodiversité et de la santé de nos concitoyens.**

Les professionnels de la bio, à travers leur réseau national la FNAB et leurs structures départementales, le CIVAM Bio 09 en Ariège, accompagnent des projets de ce type sur nos territoires depuis plus de 15 ans et bénéficient ainsi de retours d'expériences positifs à budgets et approvisionnements maîtrisés, permettant de prouver la faisabilité de cet objectif de produits bios. **La démarche « Bien Manger Ensemble en Séronais » est une de ces expériences réussie et pérenne en Ariège**. En tant que premier territoire ayant initié une restauration biologique locale sur notre département, accompagné par le CIVAM Bio 09 dès le début, **la cuisine centrale du Séronais atteint aujourd'hui 44% d'achats en produits bio et 40% de produits locaux** (dont plus de la moitié en bio) et fait travailler nombreux producteurs et artisans locaux. Lors de sa visite, Madame la Députée aura l'opportunité de rencontrer les acteurs multiples de ce projet (élus, cuisiniers, gestionnaires, producteurs...). Cette rencontre sera aussi l'occasion d'échanger sur les arguments en faveur de la bio en restauration collective, éléments qui nous l'espérons permettront d'appuyer les nouvelles discussions sur la loi Allain prévue prochainement à Paris !